



RÈGLEMENT FESTIVAL

Nous vous souhaitons la bienvenue **SUR LA ROUTE DE LA COUPE** ! Afin de garantir la sécurité, le confort et le plaisir de tous, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance et respecter le présent règlement intérieur.

Article 1: Accès à l'Événement

- L'accès à l'événement est **gratuit** mais soumis à la présentation d'un **QR code valide** à l'entrée.
- Chaque QR code est **unique et nominatif**.
- Le QR code est obtenu en s'inscrivant sur la plateforme Wanaut, en scannant les QR codes sur les panneaux à l'entrée du site ou en se rendant dans la file dédiée au public sans billet.
- La **capacité maximale** de l'événement est fixée à **8000 personnes**. L'accès pourra être temporairement suspendu une fois cette limite atteinte, pour des raisons de sécurité.
- **Âge minimum** : Les enfants mineurs sont autorisés uniquement sous la responsabilité d'un parent ou d'un accompagnateur légal.

Article 2 : Horaires

- L'événement se déroulera de midi à 20h la semaine et de 11h à 21h le week-end.
- Fermé le Lundi.

Article 3: Bonne Conduite et Respect

- Chacun est tenu de se comporter de manière **respectueuse** envers les autres participants, les organisateurs, les exposants, les artistes et le personnel de sécurité.
- Il est demandé de maintenir la **propreté** des lieux en utilisant les poubelles mises à disposition.
- La **consommation d'alcool** et l'usage de **substances illicites** sont interdits sur le site de l'événement.
- Merci de **surveiller vos effets personnels**. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Tout comportement jugé dangereux ou inapproprié par le personnel de sécurité pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'événement.

- L'organisation se réserve le droit de refuser l'accès en cas de comportement inapproprié ou de non-respect des consignes.
- L'accès sera refusé à toute personne en état d'ébriété ou sous l'emprise de substances illicites.

Article 4 : Sorties

Toute **sortie est définitive**. Une fois sorti du site de l'événement, il ne sera **pas possible de le réintégrer**, sauf en régénérant un nouveau QR code. Merci de bien vouloir vous organiser en conséquence.

Article 5 : Espaces et Activités

- **Food Court** : Les participants sont invités à consommer les produits alimentaires et les boissons dans les zones dédiées.
- **Stands Artisans et Partenaires** : Nous vous encourageons à découvrir et à soutenir les exposants présents. Merci de respecter leurs espaces et leurs produits.
- **Happenings et Concerts** : Veuillez respecter les zones de sécurité autour de la scène et des lieux de représentation.
- **Espace Enfants** : Cet espace est dédié aux enfants sous la surveillance de leurs accompagnateurs responsables. Veuillez respecter les règles spécifiques affichées dans cet espace.
- **Espace Jeux Vidéo** : Merci de respecter le matériel mis à disposition et les éventuelles règles spécifiques de cet espace.

Article 6 : Animaux

- Pour des raisons de sécurité et de confort, seuls les petits chiens tenus en laisse sont autorisés sur le site de l'événement.
- Les chiens de grande taille ne sont pas admis, même tenus en laisse.
- Merci aux propriétaires de veiller à la propreté et au comportement de leur animal.

Article 7 : Sécurité et Premiers Secours

- Une équipe de sécurité et un poste de premiers secours seront présents sur le site de l'événement. En cas de besoin, veuillez vous adresser au personnel identifiable.
- En cas d'urgence, veuillez suivre les instructions du personnel de sécurité et vous diriger vers les sorties de secours indiquées.

Article 8 : Droit à l'Image

- Des photos et des vidéos pourront être prises pendant l'événement à des fins de communication et de promotion. En participant à l'événement, vous autorisez l'organisation à utiliser ces images sur ses supports (site internet, réseaux sociaux, etc.).

Article 9 : Modification du Règlement

- L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement intérieur à tout moment, pour des raisons de sécurité, d'organisation ou de force majeure. Les modifications seront portées à la connaissance du public par tout moyen approprié (affichage sur le site, communication via l'application, etc.).

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération. Nous espérons que vous passerez un agréable moment SUR LA ROUTE DE LA COUPE !